

COMPTE RENDU

par extrait de la

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

en date du 27 mars 2008

Etaient présents :

M. EMORINE Guy, Mme BOUILLOT Floriana, M. MAZUREK Hervé, Mme LEMOINE Frédérique, M. GERARD Pierre, Mme SANGIORGIO Danièle, M. ROZET David, Mme SUCHET Annie, M. MARTIN Maurice, Mme CHARRIER Christiane, M. FRIZOT Jean Marc, Mme LONJARET Catherine, M. MARIZY Alain, Mme MARTINEZ Lucie, M. SAVETIER Jean Louis, Mme TROUILLET Suanne, M. PAPILLON André, Mme PERRAUT Lucette, M. PELLETIER Raymond, Mme COHEN Sylviane, M. AMBROSIONI Gilles, Mme HADJ Farial, M. CLAIR Jean Pierre, Mme MERLIN-JASICKI Nathalie, M. CHAILLET Bernard, Mme BUTTIGNOL Marie Thérèse, M. LAUTISSIER Jacquy, Mme CHAMPLIAUD Jeanne, M. BADET Marc.

Absents et excusés : néant

Madame HADJ a été nommée Secrétaire.

1 - Approbation du compte rendu de la séance du 14 mars 2008

Monsieur CHAILLET déclare : « à la question de mon ami J. LAUTISSIER concernant la procédure de mise en place de la commission communale des impôts directs, vous lui avez répondu d'une manière peu amène qu'il devrait se munir de sonotone. Je note que ce dérapage verbal n'apparaît pas au compte rendu :

Soit vous vous en excusez et alors je conçois qu'il ne soit pas au compte-rendu

Soit vous maintenez vos propos, auquel cas il faut le mettre au compte rendu.

Quel choix faites-vous ? »

Le Maire répond qu'il avait dit cela sous forme de boutade.

Après ces interventions, le compte rendu de la séance du 14 mars 2008 est adopté à l'unanimité.

2 - Création et mise en place des différentes Commissions Municipales – désignation des membres

Le Conseil, à l'unanimité décide la mise en place de 8 commissions municipales. Monsieur le Maire est président de droit de chaque commission ; Chaque conseiller est présent dans 2 commissions et chaque adjoint est vice-président de la commission comportant les compétences et missions pour lesquelles il a reçu délégation.

Les différentes commissions sont composées dans le respect du principe de la représentation proportionnelle.

- voir annexe -

3 - Centre Communal d'Action Sociale – fixation du nombre de membres du Conseil d'Administration – élection des membres

Le conseil, à l'unanimité, fixe le nombre des membres du CCAS à 12 (6 élus et 6 nommés) ; le Maire est le Président du Conseil d'Administration.

Sont élus : Mesdames SANGIORGIO, PERRAUT, MM. SAVETIER, MARIZY, PAPILLON, CHAILLET.

Les autres membres sont nommés par le Maire, dont :

- un représentant des associations qui oeuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions
- un représentant des associations familiales
- un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département
- un représentant des associations de personnes handicapées du département.

Les communes disposent d'un délai de 2 mois à compter du renouvellement du Conseil Municipal pour procéder à l'élection et à la nomination des membres du Conseil d'Administration du CCAS

4 - Communauté Urbaine Le Creusot – Montceau-les-Mines – élection des délégués.

Le Conseil de Communauté est composé de 52 délégués des communes ; la commune de BLANZY disposant de 3 sièges.

L'élection s'effectue selon les modalités suivantes (article L 5215-10 du CGCT) :

« les délégués sont élus au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. La répartition des sièges entre les listes est opérée selon les règles de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le délégué élu sur cette liste. Lorsque ces dispositions ne peuvent être appliquées, il est procédé à une nouvelle élection de l'ensemble des délégués de la commune au conseil de communauté ».

M. le Maire signale qu'il serait souhaitable que 2 délégués « suivants de liste » figurent sur la liste afin de palier aux vacances éventuelles des titulaires.

Monsieur EMORINE propose au nom du groupe socialiste de la majorité du Conseil Municipal, une liste composée comme suit :

- délégués titulaires : M. Guy EMORINE, Mme Frédérique LEMOINE, M. Jean Marc FRIZOT
- délégués suivants : M. Gilles AMBROSIONI, M. David ROZET

Monsieur CHAILLET, au nom du groupe d'opposition municipale propose la liste suivante :

- délégués titulaires : M. Bernard CHAILLET, Mme Marie Thérèse BUTTIGNOL, Mme Jeanne CHAMPLIAUD
- délégués suivants : M. Jacquy LAUTISSIER, M. Marc BADET

Monsieur GERARD, au nom du groupe communiste de la majorité du Conseil Municipal, propose la liste suivante :

- délégués titulaires : M. Gilles AMBROSIONI, M. Guy EMORINE, Mme Frédérique LEMOINE
- délégués suivants: Mme Catherine LONJARET, Mme Lucette PERRAUT

Monsieur GERARD explique pourquoi les communistes présentent une liste : *« il y a 7 ans, il y avait 2 socialistes et 1 communiste Gilles AMBROSIONI. Nous pensons que rien ne justifie que nous perdions ce poste de conseiller que la majorité nous avait accordé jusqu'alors. Nous pensons que ce n'est pas justifié parce que d'une part nous avons amélioré nos résultats électoraux et d'autre part que nous avons déjà 1 délégué communautaire de moins puisqu'à Montceau nous n'en aurons plus que 2 au lieu de 3. A Montceau ça se justifie vue la façon dont les élections se sont passées ; mais s'il en est de même à BLANZY, cela veut dire que nous en perdons un 2^e au niveau de la communauté et nous ne serons plus que 8 sur 52 alors que nous étions 10 sur 50.*

C'est pourquoi nous présentons nos services à vos suffrages mais cette liste comprend 2 socialistes et 1 communiste puisque c'est ce que nous, nous souhaitons comme représentation ; Si nous avons placé Gilles AMBROSIONI en tête de liste c'est simplement parce que, si par chance ou si quelques voix supplémentaires nous permettaient d'avoir un élu ce serait ainsi Gilles qui serait retenu puisqu'il est en première position de liste ; Guy EMORINE et Frédérique LEMOINE étant assurés d'être élus par ailleurs. Donc les élus de la majorité ont le choix entre 2 listes, la liste EMORINE avec 3 socialistes et la liste AMBROSIONI avec 2 socialistes et 1 communiste. Merci »

Le Maire remercie M. GERARD pour cette intervention.

Bernard CHAILLET « *c'est bien gentil. Ce que j'aimerais bien c'est que les élus communistes se fassent connaître, que les 4 élus autour de cette table se présentent* ».

Le Maire demande aux 4 élus communistes ou apparentés de lever la main, ce sont MM. GERARD et AMBROSIONI et Mmes LONJARET et PERRAUT. Ils ne sont pas tous membres du parti communiste.

Puisqu'on en est au niveau des étiquettes, M. MAZUREK demande si la majorité peut connaître l'étiquette des élus de l'opposition.

UMP : MM. CHAILLET, LAUTISSIER, Mme CHAMPLIAUD

Parti radical valoisien : Mme BUTTIGNOL

Modem : M. BADET

M. MAZUREK : « cela aurait été bien que les électeurs aient connaissance de ces étiquettes avant les élections »

M. LAUTISSIER : « il y avait plus de gens sans étiquette sur notre liste que de gens apparentés à un parti politique c'est pour ça que notre liste était dite sans étiquette, c'est tout »

Le Maire rétorque que c'est un habillage et que la majorité elle aussi avait des candidats sans étiquette sur sa liste.

Les candidatures enregistrées, Monsieur le Maire ouvre le scrutin. Le dépouillement du vote, à bulletin secret, en présence de Mme JASICKI-MERLIN et de M. LAUTISSIER, assesseurs, a donné les résultats ci-après :

Nombre de votants (enveloppes déposées)	:	29
Nombre de suffrages déclarés nuls	:	0
Nombre de suffrages exprimés	:	29

Ont obtenu :	Liste EMORINE	:	21 voix
	Liste CHAILLET	:	5 voix
	Liste AMBROSIONI	:	3 voix

Quotient électoral : $29 : 3 = 9,66$

Liste EMORINE : $21 : 9.66 = 2$ sièges

Liste CHAILLET : $5 : 9.66 = 0$ siège

Liste AMBROSIONI : $4 : 9.66 = 0$ siège

Attribution du 3^e siège : Liste EMORINE : $21 : (2+1) = 7$

Liste CHAILLET : $5 : (0+1) = 5$

Liste AMBROSIONI : $3 : (0+1) = 3$

Le 3^e siège est attribué à la liste EMORINE.

Sont élus pour représenter la commune de BLANZY au Conseil Communautaire : Monsieur Guy EMORINE, Madame Frédérique LEMOINE et Monsieur Jean Marc FRIZOT.

Les suivants de liste sont : Messieurs Gilles AMBROSIONI et David ROZET.

5 - Syndicat Intercommunal du Vernoy – élection des délégués

Les délégués sont élus par les conseils municipaux des communes au scrutin secret à la majorité absolue. Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

En application de l'alinéa 3 de l'article L 5212-7 du CGCT, *le choix du Conseil Municipal peut porter sur tout citoyen réunissant les conditions requises pour faire partie d'un Conseil Municipal, sous réserve des dispositions du 1^{er} alinéa du paragraphe II de l'article L 5211-7 du CGCT.*

La désignation de délégués extérieurs au Conseil Municipal est soumise à élection.

Sont élus :

3 délégués titulaires :

- . conseiller municipal : Guy EMORINE
- . conseiller municipal : Jean Marc FRIZOT
- . délégué extérieur au Conseil Municipal : André QUINCY

2 délégués suppléants :

- . conseiller municipal : Frédérique LEMOINE
- . conseiller municipal : Bernard CHAILLET

6 - Syndicat Intercommunal d'Etudes et d'Aménagement de la Bourbince – élection des délégués

Sont élus :

2 délégués titulaires : David ROZET et André PAPILLON

2 délégués suppléants : Gilles AMBROSIONI et Marie Thérèse BUTTIGNOL

7 - Commission d'Appel d'Offres et jurys de concours – élection des membres

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, cette commission comprend le Maire ou son représentant et 5 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

L'élection des membres titulaires et des suppléants a lieu sur la même liste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Une liste commune comprenant des conseillers de la majorité et de la minorité du Conseil Municipal a été constituée.

Sont élus :

Membres titulaires : David ROZET, Annie SUCHET, Gilles AMBROSIONI, Floriana BOUILLOT et Marc BADET

Membres suppléants : Danièle SANGIORGIO, Raymond PELLETIER, Alain MARIZY, Catherine LONJARET, Bernard CHAILLET.

Président : GUY EMORINE

Représentant du Président : Maurice MARTIN

8 - Désignation des représentants du Conseil Municipal dans divers organismes ou associations

Le Conseil, à l'unanimité (sauf paragraphe E), désigne les représentants du Conseil Municipal dans divers organismes ou associations, à savoir :

A – BLANZY ESPACE (le Maire ou son représentant + 4 délégués)

Guy EMORINE ou Danièle SANGIORGIO
Frédérique LEMOINE
Jean-Marc FRIZOT
Pierre GERARD
Jeanne CHAMPLIAUD

B – Harmonie Municipale (3 délégués)

Guy EMORINE
Hervé MAZUREK
Alain MARIZY

C – Association pour l'Animation de la Bibliothèque Municipale (5 délégués)

Jean-Louis SAVETIER
Christiane CHARRIER
Floriana BOUILLLOT
Catherine LONJARET
Marie-Thérèse BUTTIGNOL

D – Comité des Œuvres Sociales du Personnel Municipal (le Maire + 3 délégués) –

Guy EMORINE (Maire)
Hervé MAZUREK
Annie SUCHET
Gilles AMBROSIONI

E – Comité Technique Paritaire

Le nombre de membres représentant la Collectivité a été fixé à 4 par un précédent Conseil Municipal (4 titulaires dont 1 agent communal et 4 suppléants dont un agent communal).

Le maire annonce les candidats : Guy EMORINE, Jean-Marc FRIZOT, David ROZET,

M. CHAILLET déclare qu'il est contre le principe de positionner uniquement des élus de la majorité.

Sont élus par 24 voix pour et 5 voix contre :

Titulaires : Guy EMORINE, Jean-Marc FRIZOT, David ROZET

Suppléants : André PAPILLON, Lucette PERRAUT, Alain MARIZY

Les agents communaux sont : titulaire : Christian GRAND ; suppléant : Josette DUBAND

F – Comité de Jumelage Blanzly – Hettenleidelheim (4 délégués)

Maurice MARTIN
Christiane CHARRIER
Danièle SANGIORGIO
Floriana BOUILLLOT

G – Association "La Mine et les Hommes" (3 titulaires – 3 suppléants)

Titulaires :

Raymond PELLETIER
Pierre GERARD
Guy EMORINE

Suppléants :

Jean-Marc FRIZOT
Hervé MAZUREK
Suzanne TROUILLET

H – Comité de liaison des Anciens Combattants « Mémoire et Fraternité » (le Maire + 2 délégués)

Guy EMORINE (Maire)
Maurice MARTIN
Suzanne TROUILLET

I – Commission communale d'accessibilité aux personnes handicapés (le Maire + 4 conseillers municipaux)

Guy EMORINE (Maire)
Floriana BOUILLOT
Lucette PERRAUT

David ROZET
Marie-Thérèse BUTTIGNOL

J – Commission d'Accessibilité et de Sécurité de l'Arrondissement d'Autun (1 titulaire + 1 suppléant)

Le Maire : « il est souhaitable que l'adjoint en charge du patrimoine et de la sécurité soit titulaire car il y a à juger de la conformité aux textes des constructions neuves et des aménagements dans les bâtiments, M. BADET vous connaissez cela ». Le Maire propose donc MM. ROZET et MARTIN.

M. CHAILET « c'est assez remarquable quand tu dis que M. BADET connaît bien les bâtiments et qu'il ne soit pas mentionné ». Le Maire répond que ce n'est pas le seul à connaître bien.

Titulaire : David ROZET

Suppléant : Maurice MARTIN

K – Conseil de Développement de la Communauté Urbaine Le Creusot – Montceau-les-Mines (4 conseillers municipaux non conseillers communautaires + 4 représentants ou membres d'associations ou d'organismes à l'exclusion de ceux membres de droit)

Floriana BOUILLOT
David ROZET

Gilles AMBROSIONI
Marie-Thérèse BUTTIGNOL

L – Conseiller municipal en charge des questions de défense

David ROZET

M - Comité du Canton de MONTCENIS du Souvenir Français.

David ROZET.

N – Délégué devant siéger :

- au Conseil d'Administration du Centre Hospitalier Jean Bouveri de Montceau-les-Mines

Guy EMORINE

- au Conseil d'Administration du Foyer Sainte-Marie à Montceau-les-Mines

Danièle SANGIORGIO

- à l'Assemblée générale du Foyer Sainte-Marie à Montceau-les-Mines
Maurice MARTIN
- au Conseil d'Etablissement du Foyer Bourgogne à Blanzly
Jean-Louis SAVETIER
- au Conseil d'Etablissement de l'EPSMS Le Vernoy à Blanzly
Guy EMORINE – Jean-Marc FRIZOT
- au Conseil d'Etablissement de la RPA Jean Rostand à Blanzly
Guy EMORINE
- au Conseil d'Etablissement du Centre Educatif et Scolaire Le Méplier à BLANZY
Maurice MARTIN
- au Conseil de la Vie Sociale de l'Association Centre Exupéry « Cité de l'Amitié »
titulaire : Guy EMORINE
suppléant : Frédérique LEMOINE

M. CHAILLET demande pourquoi un suppléant. Le Maire répond que les statuts de l'association, dont le siège social est situé dans la région lyonnaise, prévoient un suppléant.

- Atelier de pédagogie personnalisée de la CCM
Guy EMORINE (Maire)
Pierre GERARD

9 - Désignation des délégués d'établissements scolaires

Le Conseil, à l'unanimité désigne ses représentants dans les établissements scolaires :

A/ Etablissements du 1^{er} degré (1 titulaire + 1 suppléant par Etablissement)

	<u>Titulaires</u> :	<u>Suppléants</u> :
<u>Ecoles Maternelles</u>		
Jean Régnier / La Charbonnière	Maurice MARTIN	Suzanne TROUILLET
Lucie Aubrac	Alain MARIZY	Pierre GERARD
<u>Ecoles Primaires</u>		
René Picard	Suzanne TROUILLET	Fariel HADJ
Jean Régnier	Jean-Louis SAVETIER	Bernard CHAILLET
Lucie Aubrac	Jean-Marc FRIZOT	Nathalie MERLIN-JASICKI

B / Lycée Professionnel Théodore Monod (2 titulaires + 2 suppléants)

Titulaires :

Floriana BOUILLOT
Marie-Thérèse BUTTIGNOL

Suppléants :

Frédérique LEMOINE
Jacquy LAUTISSIER

Monsieur CHAILLET fait remarquer qu'il était suppléant à l'école René Picard lors de la précédente mandature et qu'il a été amené à remplacer le titulaire 2 ou 3 fois. Il signale qu'il est extrêmement désagréable de se trouver en position de suppléant sans avoir suivi les affaires ; aussi il demande que les suppléants soient destinataires des comptes rendus.

Le Maire précise que les comptes rendus sont envoyés par la direction de l'établissement et qu'il est d'accord pour qu'ils soient adressés aux suppléants. Il signale que les délégués doivent passer en mairie avant la réunion pour obtenir les informations nécessaires au bon déroulement de celle-ci.

10 - Question diverses

A – Réunion de la Commission Culture

M MAZUREK signale les réunions les

- mercredi 09 avril 2008 à 18 h 30, salle des commissions – objet : fête de la musique
- jeudi 17 avril 2008 à 18 h 30 (et non le 16): rencontre avec les présidents des clubs sportifs

B – Délégations

Les adjoints ont reçu délégation pour les affaires relevant de la commission dont ils sont vice-président délégué.

Monsieur FRIZOT, conseiller municipal, a reçu délégation pour les actes afférents à la gestion du personnel territorial.

Séance levée à 19 h 48 mn

Dates

Commission des Finances : jeudi 10 avril 2008 à 18 h 15 (et non le 7 avril)

Conseil Municipal : lundi 14 avril 2008 à 19 h (et non le 10 avril)

Commissions Municipales – désignation des membres

Commission : Finances – Action Economique – Ressources humaines – Administration générale

Membres

Suivi de l'informatisation des services Budgets Communaux – Préparation budgétaire Relations avec les acteurs économiques communaux et fonctionnement des affaires économiques communales (industriels, artisans et commerçants) Développement économique en lien avec la cellule économique de la CCM Ressources Humaines et administration générale	1 – M. le Maire 2 – Maurice MARTIN 3 – Jean-Marc FRIZOT 4 – Annie SUCHET 5 – David ROZET 6 – Hervé MAZUREK 7 – Pierre GERARD 8 – Bernard CHAILLET
---	--

Commission : Action Sociale – Solidarités –

Membres

Compléter la politique sociale engagée par le CCAS Lutte contre les exclusions en liaison avec la Commission Urbanisme Habitat et Logement (Expulsions locatives) Personnes âgées - RPA – Actions intergénérationnelles Actions spécifiques en faveur des personnes en difficulté et personnes défavorisées Aide aux personnes handicapées (dont Commission communale d'accessibilité) – Syndicat du Vernoy	1 – M. le Maire 2 – Danièle SANGIORGIO 3 – Jean-Louis SAVETIER 4 – Alain MARIZY 5 – Nathalie MERLIN-JASICKI 6 – Lucette PERRAUT 7 – Farial HADJ 8 – Bernard CHAILLET
--	---

Commission : Urbanisme – Habitat et Logement – Cadre de Vie –

Membres

PLU et PLH (Habitat Social) –Tous documents d'urbanisme : permis de construire..... (avec la CCM) Aménagement de l'espace communal Foncier – Contentieux Relations extérieures (ADIL, FSL, etc ...) Espaces verts – Fleurissement – Parcs et propriété Cadre de Vie et Développement durable	1 – M. le Maire 2 – Floriana BOUILLOT 3 – André PAPILLON 4 – Catherine LONJARET 5 – Sylviane COHEN 6 – Christiane CHARRIER 7 – Raymond PELLETIER 8 – Marc BADET
---	--

Commission : Patrimoine – Travaux –Sécurité – Développement durable –

Membres

Ensemble des bâtiments communaux Cimetière Sécurité des bâtiments Sécurité routière Réaménagement du centre ville (stationnement et circulation), en liaison avec la CCM et la commission Voirie Eclairage Public	1 – M. le Maire 2 – David ROZET 3 – Frédérique LEMOINE 4 – Gilles AMBROSIONI 5 – Jean-Pierre CLAIR 6 – Lucie MARTINEZ 7 – Marc BADET 8 – Jacqy LAUTISSIER
--	--

Commission Petite Enfance – Enfance – Jeunesse –**Membres**

Petite et moyenne enfance (crèches, halte garderie) Activités post et péri-scolaires (en liaison avec la commission éducation et vie scolaire) – Environnement de l'enfant Equipements sociaux liés à l'enfance et à la jeunesse Loisirs en collaboration avec Blanzly Espace et les Centres de Loisirs Projet Educatif Territorial	1 – M. le Maire 2 – Frédérique LEMOINE 3 – Lucette PERRAUT 4 – Farial HADJ 5 – Sylviane COHEN 6 – Suzanne TROUILLET 7 – Jean-Marc FRIZOT 8 – Jeanne CHAMPLIAUD
---	---

**Commission Vie Culturelle – Communication –
Vie Associative et Sports –****Membres**

Développement culturel de la Commune et accès à la culture pour tous Harmonie et Ecole Municipale de Musique Bibliothèque-Médiathèque Animations culturelles diverses Comité de Jumelage Politique d'animation et de promotion de la ville (à l'échelon communal ou en intercommunalité) Vie des associations sportives et culturelles Utilisation des équipements sportifs	1 – M. le Maire 2 – Hervé MAZUREK 3 – Catherine LONJARET 4 – Alain MARIZY 5 – Jean-Louis SAVETIER 6 – Suzanne TROUILLET 7 – Jeanne CHAMPLIAUD 8 – Marie-Thérèse BUTTIGNOL
--	--

Commission : Education – Vie Scolaire –**Membres**

Ecoles élémentaires (primaires et maternelles) Aménagement / entretien des locaux Transports scolaires Restaurants d'enfants Classes de découverte Projets d'écoles	1 – M. le Maire 2 – Pierre GERARD 3 – Maurice MARTIN 4 – Jean-Pierre CLAIR 5 – Lucie MARTINEZ 6 – Floriana BOUILLOT 7 – Danièle SANGIORGIO 8 – Jacquy LAUTISSIER
--	---

**Commission : Proximité – Voirie Réseaux – Transports –
Signalisation –****Membres**

Voirie communautaire – Relations avec la CCM Voirie communale et Chemins ruraux Espaces Publics Eau et Assainissement Gestion des déchets, des pollutions Signalisation et signalétique Voies d'eau (Bourbince – Canal du Centre)	1 – M. le Maire 2 – Annie SUCHET 3 – André PAPIILLON 4 – Raymond PELLETIER 5 – Nathalie MERLIN-JASICKI 6 – Christiane CHARRIER 7 – Gilles AMBROSIONI 8 – Marie-Thérèse BUTTIGNOL
---	---